

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

Téléphone (Urgence):
1-847-367-7700
Rust-Oleum Corp.
www.rustoleum.com

1 Identification du Produit et de la Société

Nom du Produit: IEPOXY DRUM 9100 LIGHT TINTBASE Date: 09/23/2010

Identification: 9109145

Classe/utilisation du Produit: Tint Base/Epoxy

Fournisseur: Rust-Oleum Corporation Fabricant: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway 11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061 Vernon Hills, IL 60061
USA USA

Préparée Par: Département De Régulateur

2 - Composition / Informations Sur Les Composants

Chemical Name	CAS Number	Weight % Less			OSHA PEL-TWA	OSHA PEL CEILING
		Than	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL		
Résine Époxyde	25085-99-8	45.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	30.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3 (Total Dust)	N.E.
Silicate de Magnésium	14807-96-6	10.0	2 mg/m3	N.E.	0.1 mg/m3 (Respirable)	N.E.
Xylène	1330-20-7	10.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Méthyl-Isobutyl-Cétone	108-10-1	5.0	50 ppm	75 ppm	100 ppm	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	100 ppm	125 ppm	100 ppm	N.E.

3 - Identification Des Dangers

*** Principaux Dangers ***: Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires. Provoque une irritation du nez et de la gorge. Nocif si inhale. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées. Dangereux si ingère. Provoque une irritation des yeux. Liquide et vapeurs inflammables.

Effets de surexposition - Contact Oculaire: Provoque une irritation des yeux.

Effets de surexposition - Contact De Peau: Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation.

Effets de surexposition - Inhalation: Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Nocif si inhale.

Effets de surexposition - Ingestion: Risque d'aspiration si ingère; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Nocif si ingère.

Effets de surexposition - Chroniques Risques: IARC énumère I Dioxyde de titane comme carcinogène humain possible (groupe 2B).

L'exposition significative n'est pas prévue pendant l'application ou le séchage de brosse.

Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau de l'exposition à la poussière du ponçage répété des

surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur.

Voies D'Absorption: Contact De Peau, Absorption de peau, Inhalation, Ingestion, Contact D'Oeil

4 - Premiers Secours

Contact avec la yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5 - Mesures De Lutte Contre L'incendie

Point d'éclair, F: 80 F (Setaflash)

Moyens d'extinction: Film Forming Foam, Carbon Dioxide, Dry Chemical, Water Fog

Risques Peu Communs d'incendie et d'explosion: Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue.

Méthodes Particulières d'intervention: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire.

6 - Mesures En Cas De Disperion Accidentelle

Tapes À prendre Si Le Matériel Est libéré Ou Renversé: Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois.

7 - Manipulation Et Stockage

Manipulation: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Se laver les mains avant de manger.

Stockage: Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation.

Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilisé.

8 - Contrôle De L'exposition / Protection Individuelle

Mesures d'ordre Technique: Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs. Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection Respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

Protection de la Peau et du Corps: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des Yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

OL'autre matériel de protection: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

Mesures d'hygiène: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer.

9 - Propriétés Physiques et Chimiques

Densité de Vapour:	Plus lourd que l'air	Odeur:	Comme Le Dissolvant
Apparence:	Liquide	Taux d'Évaporation:	Plus lent que l'éther
Solubilité - dans l'eau:	None	Point De Gel:	N.D.
Masse Volumique:	1.534	PH:	N.A.
Etat Physique:	Liquide		

10 - Stabilité et Réactivité

Conditions À éviter: Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

Matières à Éviter: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

Produits de Décomposition Dangereux: Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde La flamme produit l'irritation. Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

Réactions Dangereuses: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

Peroxydes de forme de mai de stabilité d'unkown.

11 - Informations Toxicologiques

Chemical Name	LD50	LC50
Résine Époxyde	>5000 mg/kg (Rat)	N.E.
Dioxyde de Titane	>7500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Silicate de Magnésium	N.E.	TCLo: 11 mg/m3 (Inhalation)
Xylène	4300 mg/kg (Rat, Oral)	5000 ppm (Rat, Inhalation, 4Hr)
Méthyl-Isobutyl-Cétone	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	3500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.

12 - Informations Écologiques

Informations Écologiques: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13 - Considérations Relatives à L'élimination

Considérations Relatives à L'élimination: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14 - Informations Relatives au Transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)
Nom Approprié D'Exp édition:	Paint	Paint	Paint
Classe de Danger:	3	3	3
Nom UN/NA:	UN1263	UN1263	UN1263
Groupe d'Emballage:	II	II	II
Quantité Limitée:	No	IMDG 34-08, 3.4.7	No

15 - Informations Réglementaires

CERCLA - SARA Catégorie De Risque

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les ' promulguées sous les sections 312 311and de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

RISQUE DE SANTE IMMEDIAT, RISQUE DE SANTE CHRONIQUE, RISQUE D'INCENDIE

Section 313 de SARA:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Chemical Name	CAS Number
Xylène	1330-20-7
Méthyl-Isobutyl-Cétone	108-10-1
Éthylbenzène	100-41-4

TSCA:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des U.S.A.:

U.S.A. Règlements D'État:**New Jersey RTK:**

Les matériaux suivants sont non-dangereux, mais sont parmi les cinq composants principaux dans ce produit.

None

Pennsylvanie RTK:

Les ingrédients non-dangereux suivants sont présents dans le produit plus grands qu'à 3%.

None

Reglementations Internationales:**Réglementation Canadienne:**

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation des 16 entêtes.

CANADIAN CLASSE SIMDUT: B2 D2A D2B

16 - Autres Informations**Classements NFPA:**

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité: 0

Contenu COV, GR/LTR: 201

Raison de Révision: Regulatory Update

Légende: N.A. - Non applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.